

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES a.s.b.l.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 72

16° ANNEE

Abonnement annuel : 175 frs

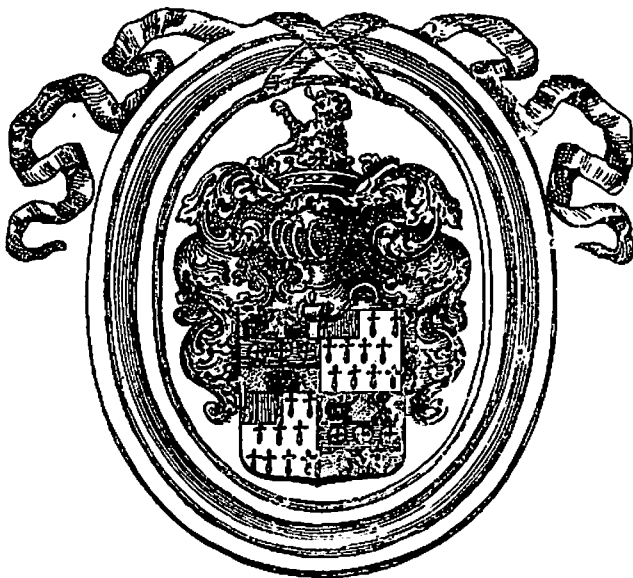
Octobre-Décembre 1977

Prix au numéro : 50 frs

Rédaction : Chée de Malines, 65 - 1960 Sterrebeek - Les articles signés n'engagent que leurs auteurs
Tél. : 731 03 04

Secrétariat et Trésorerie : Avenue Jules César, 26 (B° 2) - 1150 Bruxelles - Tél. 771 85 65
C.C.P. : 000-0060517-86

IMPRESSIONS D'UN VOYAGEUR SUR BRUXELLES EN 1764



Ex-libris de Mathieu-Xavier de GHELLINCK, chevalier du Saint-Empire
1679-1747

(Père de l'auteur et chef d'une branche cadette qui écartelait avec van Bambeke)

*Pour se distinguer des enfants du premier lit,
Adrien-Philippe, fils du second, écartelait Ghellinck avec la Kethulle*

EN mars 1764, un jeune seigneur de vingt-six ans à l'esprit curieux, entreprit d'aller de Gand à Francfort sur le Main pour assister au couronnement comme « roi des Romains » de l'archiduc Joseph, fils aîné de l'empereur François I^{er} et de l'impératrice Marie-Thérèse (devenu l'année suivante l'empereur Joseph II). De ce voyage et de toutes les cités traversées, ce jeune seigneur tint à laisser un récit coloré, confié en un petit manuscrit inédit, au format in-12¹.

Parti de Gand en chaise de poste le 7 mars avec des amis (malheureusement non cités), notre jeune Anacharsis décrit longuement Bruxelles, ville où il avait résidé naguère toute une année et qu'il trouve magnifique, spécialement en raison de ses fontaines.

Nous publions ici ce document, à titre de témoignage d'une personne étrangère à notre ville. Adrien-Philippe de Ghellinck, chevalier héréditaire du Saint-Empire, était en effet issu d'une famille du comté de Flandre ; toutefois, bien qu'il soit né à Gand (10 juin 1737), ses parents s'étaient unis à Bruxelles en l'église Notre-Dame du Finistère : Mathieu-Xavier de Ghellinck, chevalier, seigneur de Walle, Nockere, Gorchem, etc. et Anne-Françoise de la Kethulle d'Havry, dame héritière de la baronnie de Wissekerke à Basel, du comté de Rupelmonde et de la seigneurie d'Eversteyn².

Adrien-Philippe trépassa sans alliance l'année après son voyage; le récit en est d'ailleurs resté inachevé au f^o 52, au milieu de la description enthousiaste du palais du prince-électeur de Cologne à Bonn et dénommé « Poppelsdorfer Schloss ».

Adrien-Philippe est un collatéral de notre administrateur le vicomte Louis de Ghellinck Vaernewyck.

¹ Bibliothèque de l'Université de Gand, n^o G 17.003 :

*Voyage de Messire A.P.F. de Ghellinck
Seigneur
de la Baronie de Nockere &
de Gand à Francfort au sujet
du couronnement d'un Roy
des Romains
qui se fit le 3 d'avril 1764
écrite
par lui-même avec un détail
de la route qu'il a tenu
et
des cérémonies faites à Francfort*

² Quartiers généalogiques d'Adrien-Philippe :

Ghellinck	Marre	Marre	van Bambeke
la Kethulle	Recourt de Lens et de Licques	Madoets	Volcaert de Welden

DESCRIPTION DU VOYAGE

Le 7 mars nous partimes de Gand. Ce fut au mois de mars de l'an 1764, une saison fort peu propre pour entreprendre un si grand voyage car le grand froid et les campagnes couvertes de neige nous rendirent le voyage bien triste. Nous passâmes par Alost et arrivâmes à midi à Bruxelles. Nous dinâmes à l'hôtel nommé le Grand Miroir. On y est fort bien traité et à un prix raisonnable. Aujourd'hui la ville est la résidence des gouverneurs des Pays-Bas. Il est incertain d'où la ville de Bruxelles peut avoir tiré son nom, il y en a qui soutiennent selon d'étimologie d'un mot flamand qu'elle l'a emprunté d'un pont ou d'un marais voisin. Quoi qu'il en soit on l'appelle à bon droit l'ornement et les délices du Brabant. Ses anciens Ducs l'ont préférée autrefois à toutes leurs autres villes et ils y ont fixé toujours leur demeure.

Sa grandeur est telle, qu'elle comprend des collines et son assiette si favorable que de tous côtés elle est belle à voir. Mais elle est d'autant plus agréable et saine que l'air y est doux et qu'elle abonde en sources et fontaines vives, tant aux places publiques qu'aux maisons particulières ; une des plus jolies est de manneke pis qui est un petit homme de bronze de la hauteur d'un pied et demi mis sur un pilier de pierre bleue. La rivière de Saine venant du midi fait tourner plusieurs moulins et son eau, quoique le lit n'en soit pas large, apporte de grandes commodités aux tanneurs et aux brasseurs. Il y a un canal de cinq lieux qui conduit de Bruxelles à Anvers. On le commença en 1541 et en 1551 il fut rendu navigable¹ par les soins de Jan de Locquenghien Sr de Berchem et de Coekelberghe qui était amman ou lieutenant civil de Bruxelles.

C'est par le moien de ce canal que les rivières de Rupel et de l'Escaut, et l'Océan même ont été ouverts à ceux de Bruxelles. Cette ville a eu a son commencement sept différents Seigneurs² tout à la fois. Ceux-ci ont laissé leurs familles d'où descendent ceux que l'on reconnaît de la race des magistrats dont on peut voir les armoiries autour du plan de la ville de Bruxelles que je vous donne, comme elle est à présent fortifiée avec les ouvrages que le comte de Monterey y a fait faire pendant son gouvernement. Hors de la Porte de Hal à cent pas de la ville, il y a un grand fort fait pareillement par le dit comte qu'on nomme pour cela le fort de Monterey.

Son adolescence fut sous les Comtes et sa jeunesse sous les Ducs, son âge viril sous les Rois. Son antiquité a mille ans. Il y avait un château presque au même endroit où est à présent le

¹ En réalité, les travaux commencèrent en 1550 et le canal fut ouvert en 1561.

² Il est en effet plausible que les sept Lignages de Bruxelles remontent aux principaux seigneurs fonciers qui se partageaient le sol de la ville.

palais du Roij ; les châtelains qui étaient personnes de condition s'appelaient en langue vulgaire *burchgraves*, même avant le règne du Duc Godefroi le Barbu. Maintenant on les appelle vicomtes et ils ont aussi leurs prérogatives. On voit encore aujourd'hui les mesures des anciennes murailles de la ville toutes de pierre de taille. On commença d'en élargir le circuit en l'an 1357 ; il fut achevé au bout de quatorze ans. On compte sur ce dernier ouvrage plusieurs tours, et entre autres la tour des drapiers qu'on appelle la grosse tour ou *Wallendries*. Le circuit des remparts est de vingt cinq milles, à cent pas géométriques ; on voit au dehors seize demi-lieues et la contre escarpe le long du fossé, il y a sept portes en mémoire de ses sept Seigneurs. Puteanus natif de Venlo a fait un livre exprès où il fait voir qu'à Bruxelles tout est septennaire, en effet soit en dessein, soit par hazard ce nombre septennaire se trouve plusieurs fois, tant aux charges qu'aux ouvrages publiques.

Le palais du Roij qu'on nomme la Cour fut bâti par un troisième Duc de Brabant ; on y a vu autrefois neuf têtes couronnées en une même assemblée ; l'Empereur Charlequint, son fils Philippe II roy d'Espagne, Maximilien³ roy de Bohême avec la reine Eléonore reine de France, la reine de Hongrie gouvernante des Païjs Bas, le roij de Tunis en Afrique nommé Muleij-haane, le duc de Saoye, roij de Chipre et la duchesse de Lorraine reine de Jérusalem. On commença de bâtir l'an 1516 l'enceinte sur les baïlles de la cour faites de pierres bleues sur lesquelles on mit plusieurs statues de bronze des empereurs et des rois. Derrière la cour il y a des jardins en labyrinthes arrosés de fontaines qui rejaillissent de tous côtés et de là on entre dans un parc environné de murailles et dans la vigne élevée sur une terre qui tous les ans donne des raisins rares en ce pays pour leur maturité. Au bout de ce parc il y a une belle maison de plaisance que l'empereur Charlequint y a fait bâtir après son abdication l'an 1555 qu'on appelle pour cela la maison de l'empereur⁴. Parmi les autres belles maisons celle de la ville emporte le prix, on ordonna en 1380 d'abattre toutes les maisons afin de l'y construire mais on ne commença proprement ce bâtiment qu'en 1401. Au-dessus il y a une tour d'une grosseur extraordinaire et prodigieuse et d'une admirable structure, bâtie à la gothique sur laquelle on dresse l'an 1443 la statue de St Michel faite de cuivre doré qui tourne avec le vent, de la hauteur de dix sept pieds : c'est cet archange qu'on honore pour le patron de la ville comme Sainte Gudule..... On bâtit l'an 1440 les maisons nommées l'hermitage, la bourse, le pot d'étain, la fortune et la montagne qui ont été d'un grand ornement à la ville aiant été toutes d'une même façon et beauté, mais les bombes les ayant renversées en 1695 elles ont été rétablies plus magnifiquement. La place du

³ Lisez Ferdinand.

⁴ Cette maison existait ; Charles Quint y logea la veille de son abdication.

grand marché est une place carrée de la grandeur d'un bonnier de terre et on présente souvent des carroussels et autres spectacles publics. A l'opposé de l'Hôtel de Ville se voit la maison du Roy appelée Broodthuys, c'est-à-dire la maison du pain bâtie en 1518 ; on y exerce trois justices différentes, la première y concerne le possesseur des choses ecclésiastiques et des droits de chasse, de pêche et de voleries. La seconde est pour les bois et la troisième pour les tailles et les impôts. Quant aux places il y en a de belles et de spacieuses et c'est ici qu'on trouve telle abondance de toutes choses qu'on ne pourrait les désirer plus grandes. Si vous considérez le peuple, vous diriez qu'il ne pourrait y avoir assez de vivres pour tant de gens et néanmoins il y en a toujours de moins (?). Tout le monde y travaille, les uns aux lettres, les autres aux armes qui sont fort recherchées pour les bons ouvriers qui les font et il en est de même de ces belles tapisseries qui sont si renommées partout sous le nom de bruxelles. Ainsi cette belle ville a chez soi des artisans qui travaillent non seulement à la défense mais encore à son ornement et outre qu'elle a ce que les autres ont, elle peut aussi se vanter de ces choses dont les autres ont besoin. La magnificence de ses églises n'y est pas moins grande, il y en a sept principales qui sont autant de paroisses. Celle de Ste Gudule est la plus auguste, elle est située dans le haut quartier de la ville. Le comte Balderic qui enrichit et qui orna beaucoup cette église y fit transporter le corps de Ste Gudule de l'église de St. Géréj. Son frontispice est rehaussé de deux grandes tours carrées, à dessein comme il semble, de faire voir qu'elle est dédié à St Michel et à Ste Gudule tout ensemble. C'est en ce lieu qu'on adore les trois hosties miraculeuses lesquelles étaient percées à coups de couteaux par les juifs soudain jetèrent du sang à la vue de ces impies *. Les hosties et les marques durent encore aujourd'hui et on ne souffre pas qu'on les approche sous je ne sais quelle horreur toute sainte. Elles sont tenues pour un gage particulier de la protection de Dieu envers la ville de Bruxelles.

Ce sacrilège fut commis du temps de Wenceslas duc de Brabant l'an 1370, un juif appelé Jonathas homme fort riche demeu-

* N.d.l.r. : De même que notre narrateur en 1764, de nombreux chrétiens, depuis 1370, ont admis de bonne foi cette légende, évoquée dans un vitrail en la cathédrale Saint-Michel.

Or, cette année, au cours d'une cérémonie de réparation, en présence de personnalités religieuses catholiques et israélites, a été inaugurée une plaque bilingue fixée sous ce vitrail (qu'il convenait de maintenir pour sa valeur artistique). On y lit, après un rappel — au conditionnel — de la légende :

En 1968, dans l'esprit du II^e concile du Vatican, les autorités diocésaines de l'archevêché de Malines-Bruxelles, après avoir pris connaissance des recherches historiques sur le sujet, ont attiré l'attention sur le caractère tendancieux des accusations et sur la présentation légendaire du « miracle ».

rant à Enghien gagna part argent un autre juif nommé Jan de Louvain qui s'était fait chrétien pour lui livrer quelques hosties consacrées ce qu'il promit de faire et après avoir observé plusieurs églises et trouva celle de Ste Catherine la plus commode pour ce larcin, ce juif y étant entré de nuit par une fenêtre rompit le tabernacle et prit un ciboire avz seize hosties consacrées et les porta à Enghien au dit Jonathas, lequel joyeux d'avoir entre les mains le Dieu des chrétiens appela sa femme, son fils et les autres juifs qui versèrent les hosties sur une table et se moquèrent du Dieu qui y était réellement présent. Mais peu de temps après Jonathas fut tué dans son jardin par des gens inconnus, la veuve et son fils portèrent les Saintes Hosties à Bruxelles, les mirent entre les mains des juifs qui y demeuraient, lesquels étant rassemblés un vendredi saint en leur synagogue, qui est à présent la chapelle des comtes de Salazar, versèrent les Saintes Hosties sur une table et avec des couteaux les percèrent indignement, dont il coula beaucoup de sang, ce qui les mit en telle confusion qu'ils cherchaient tout moyen de se défaire des dites Saintes Hosties, c'est pourquoi ils s'avisèrent de traiter avec une femme de leur nation qui s'était faite chrétienne afin qu'elle les portât à Cologne et les mit entre les mains des juifs qui demeuraient en ce lieu. Mais la nuit elle eut une révélation qui la troubla tellement que le matin étant levée elle alla tout déclarer à son curé, qui était celui de la chapelle. Le duc Wenceslas les fit prendre tous et brûler tout vifs près de la grosse Tour après avoir été tenaillés dans plusieurs carrefours de la ville et il institua pour éterniser la mémoire de ce miracle une procession annuelle qu'on célèbre encore tous les ans avec grande solennité et concours des étrangers, l'archiduc Albert, l'infante Isabelle et le prince électoral de Bavière mort en 1699 reposent devant l'autel du St Sacrement de miracles. Les jésuites y ont une église dédiée pareillement à St Michel, elle n'est pas moins recommandable pour le grand nombre de fidèles qui la fréquentent, que pour la belle architecture. Il y a en cette ville deux prévôtés, celle de St Jacques de Coudenberg près du palais, dont le supérieur est prélat mitré, l'autre est celle de Notre-Dame de la Chapelle dont la collation appartient à l'abbé du St Sépulchre à Cambrai qui fut fondé en 1140 par Godefroi duc de Brabant, toutes les autres églises sont d'une belle structure et de la dernière propreté. on y compte vingt sept monastères.

Pour ce qui est de l'actuelle cour du gouverneur général le prince Charles de Lorraine et de Bar, il la tient à la cour d'Orange qui lui appartient. Je n'en dis pas grand chose parce qu'elle ne mérite pas le détail qu'on en ferait, elle est située dans une petite rue, le prince l'a encore agrandie aiant acheté quelques maisons pour en faire une chapelle qui est assez jolie, elle est de l'autre côté de la rue, le prince y a fait faire une allée qui vient au-dessus de la ruelle par où il y entre commodément à cette chappelle. Il y

a à Bruxelles une académie pour apprendre à monter à cheval, j'y ai demeuré un an, il y avait d'assez bons maîtres, mais on y était fort cher.

Voilà la description de Bruxelles, il reste de vous représenter ce qui est en quelque façon son âme et son esprit qui est le gouvernement ; il y a trois sortes de gouvernements, le premier est ecclésiastique qui a pour chef l'archevêque de Malines. Le second est celui des conseils du roij composé de personnes consommées en prudence, en justice et en autorité, le conseil d'état et de guerre tiennent le premier rang comme ceux qui approchent le plus le prince, pour le conseil privé et ensuite ceux des finances du roi, le conseil souverain de Brabant, les Chambres des comptes, enfin la cour des terres qui relèvent du roi, qu'on appelle ordinairement la cour féodale. Les trois ordres des états de Brabant tiennent leur assemblée à la maison de ville, ceux des autres provinces le font aussi quand c'est le bon plaisir du prince d'assembler les états généraux ; du tribunal qu'on appelle la Chambre d'Uccle dépendent plusieurs villages. Le magistrat de la ville qui compose le troisième gouvernement a été de tous temps composé de bourgeois et des gentilshommes issus de l'une des sept familles de Bruxelles. Ces magistrats nobles sont l'amman⁵, le premier bourguemaitre, sept échevins, quatre trésoriers, un surintendant du rivage et un syndic⁶, tous les ans la noblesse répartie en sept, choisit trois personnes de chaque famille qu'elle présente au prince pour en composer le magistrat. La bourgeoisie est divisée en neuf classes appelées vulgairement nations dont on choisit un second bourguemaitre qui a séance après les échevins, quatre receveurs et dix (six) conseillers. Les nations sont composées des doyens des métiers qui, lorsque le roi a besoin de quelques subsides consentent au nom de toute la ville aux propositions que le bourguemaitre leur fait. La ville est répartie en quarante quartiers, donc chacun comprend plusieurs rues. La bourgeoisie est divisée en dix compagnies et cinq autres serments qu'on nomme guildes, ce sont cinq compagnies lestes et d'hommes choisis prêts de servir le prince, comme elles firent autrefois.

Nous avons résolu d'aller le même jour jusques à Louvain, mais le bruit qui courut dans la ville que le couronnement du roi des romains était différé de trois mois fut cause que nous restâmes à Bruxelles l'après-dîner à nous en éclaircir davantage.

⁵ L'amman, officier du Prince, ne faisait pas partie du magistrat et ne devait pas être lignager.

⁶ La charge de syndic n'existait pas à Bruxelles. Sans doute l'auteur fait-il allusion aux dirigeants de la gilde drapière, lesquels étaient pris par moitié dans les Lignages, savoir un des doyens et quatre des assesseurs.

Le lendemain nous partîmes pour Louvain étant le huit, nous y arrivâmes à onze heures et parcourûmes un peu la ville jusques au midi. La ville est très ancienne et quelques uns disent que Jules César en est le fondateur et d'autres estiment que ce fut un certain Lupus qui a vécu longtemps avant lui. Louvain est célèbre par son université fondée en 1426 par Jean IV^e duc de Brabant et enrichie des beaux privilèges par les Papes Martin cinq et Eugène quatrième confirmés et augmentés par Philippe deux d'Espagne. Il y a plus de vingt collèges habités par des étudiants en diverses sciences, quatre où l'on enseigne la philosophie nommés pédagogies qui sont le lis, le château, le faucon et le porc. La théologie, les droits, la médecine et la mathèse s'enseignent aux halles et les langues grecque, l'hébraïque, caldée et l'histoire politique au collège des trois langues. Le Chef de l'université est le recteur magnifique qui possède cette dignité ; on le choisit par tour hors de chaque faculté. Son tribunal a judicatur sur tous ceux qui dépendent de la faculté.

Louvain est situé sur la rivière de Dyle à quatre lieues de Bruxelles et autant de Malines ; il y a près de quatre miles de circuit ; il est vrai qu'il enferme de beaux jardins et des grandes prairies ; il y a huit portes, neuf marchés ou grandes places et cinquante trois tours dans l'enceinte de ses murailles et particulièrement une grosse nommée Verloren c'est-à-dire dépense perdue, qui est si haute que quand il fait bien clair on découvre de là les villes d'Anvers, de Bruxelles et autres, laquelle ainsi que les remparts ont été bâties par les drapiers qui y ont été en grande vogue. On y voit quatorze moulins à grains, douze grandes rues qui traversent la ville d'un bout à l'autre et cent quarante autres, seize ponts de pierre et quatorze fontaines publiques.

Ses bâtiments publics sont somptueux et ses églises fort belles. la principale est la collégiale de St Pierre, avec un grand nombre de monastères, on y voit de beaux tombeaux. Dans celle des célestins qui est un cloîtres sistué au village de Heve (Heverle) à un quart de lieue de Louvain où sont enterrés tous ceux des nobles familles de Croij et d'Arschot.

Nous dinâmes à l'empereur et l'après-midi nous partîmes pour aller coucher à St Trond. Aiant sept lieux à faire pour y arriver nous passâmes par Tirlemont qui est à trois lieux de Louvain. Nous arrê tâmes à une hoberge pour faire rafraîchir les chevaux.

Tirlemont est une ville que les latins nomment Tina ou Tillemontium et ceux du pays Tienen qui est située sur la rivière Geet. C'était une des principales villes du Brabant, mais elle a été presque ruinée pendant les guerres entre les françois et les liégeois. L'an 1504, le Duc de Gueldre la vint piller, mais les Namurois le poursuivirent et l'aiant surpris de nuit à St Hubert en Ardennes,

ils lui enlevèrent tout le butin et ils emmenèrent quantité de prisonniers. Cette ville fut cédée à don Juan d'Autriche en 1578. Il y a une belle église dédiée à St Germain évêque de Paris dont le chapitre est composé d'un bon nombre de chanoines. Il y a plusieurs cloîtres d'hommes et de femmes dont les principaux sont les récollets, les carmes et les augustins ; on y voit douze ponts, trois fontaines, sept grandes places, six portes. Le circuit des murailles est d'une heure de chemin.

De Tirlemont nous poursuivions notre route pour St Trond aiant encore quatre lieux à faire. Il faisait déjà brun. Lorsque nous arrivâmes nous logeâmes au miroir on y est fort cher quoique bien logé. La ville de St Trond qui est fort ancienne est située sur les frontières du Brabant que les flamans appellent Sint Truyen et les latins Strudons polis ou fanum St Trudonis, elle est de l'évêché de Liège, située à sept lieux de cette ville et à quatre de la ville de Tirlemont, et ce fut dans cette ville que vers la mi-juillet de l'an 1566 le comte de Brederode avec les autres chefs des rebelles s'assemblèrent nonobstant les défenses de l'évêque de Liège, pour prendre des mesures et pour s'animer l'un l'autre à soutenir les intérêts de leur patrie.

Il y a une abbaye très célèbre et très ancienne de l'ordre de St Benoist dont l'abbé est Temporel et spirituel relevant de l'évêché de Liège. On y voit dans son église le tombeau de St Mammert ancien évêque de ce diocèse et celui de St Tibert élève de St Rombaud. Ce fut dans l'église souterraine de St Trond que les gueux s'entrejurèrent le serment. Elle a trois églises paroissiales, dont la principale est dédiée à Notre Dame. Les Récollets et les Capucins y ont des couvents et les derniers y ont une église fort propre, il y a aussi des religieuses du St Sépulcre et des sœurs grises.

Le lendemain le neuf, nous partimes à cinq heures du matin pour Liège étant sept lieux de St Trond, nous y arrivâmes à dix heures et demi. Liège est la ville capitale de ce pays. L'évêque en est seigneur spirituel et temporel et prince de l'empire. Il prend le titre de duc de Bouillon, de marquis de Franchimont et de comte de Loss et de Hebaye qui sont des seigneuries du pays de Liège ; l'air y est bon et tempéré et la terre fertile en grains, en fruit, en gibier ; la rivière de Meuse qui l'arrose d'un bout à l'autre contribue beaucoup à sa fertilité ; on y trouve des mines de fer et de plomb et de houille ou charbon de terre. L'on y compte cinquante deux principales baronies, grand nombre d'abbayes, plusieurs villes closes avec plus de quinze cents villages. Les principales villes après Liège sont Tongre, Huy, Maestricht, Dinant, St Tron, Bouillon, Fumais, Thuin, St Hubert, Rochefort.

Liège est une ville très ancienne, quelques uns estiment qu'elle a été bâtie par Ambiorix prince gaulois de qui César fait mention

dans ses commentaires. C'est une belle, grande et magnifique ville située dans une vallée, environnée de grandes montagnes, que divers vallons séparent avec d'agréables prairies, par où coulent de petites rivières qui se déchargent dans la Meuse avant qu'elle n'entre dans la ville qu'elle sépare en deux parties. On l'appelle communément le paradis des prêtres, parce qu'outre l'évêque qui possède des grands biens, il y a quantités de riches églises collégiales dont les canonicats sont d'une grande venue avec des belles maisons qui en dépendent. La cathédrale dédiée à St Lambert est célèbre par son chapitre ou l'on ne reçoit point de chanoine qui ne soit gentilhomme ou docteur. L'évêché qui avait été premièrement établi à Tongres et puis à Maestricht fut transféré à Liège par St Hubert successeur de St Lambert évêque et martyr. On y compte huit églises collégiales, St Pierre, St Martin du Mont, St Jan l'évangéliste, St Paul, Ste Croix, St Denis, St Barthélémy, trente deux églises paroissiales dont les principales sont Notre Dame aux fonds, St Albert de Prague, Ste Aldegonde, St André, Ste Catherine ; dix sept églises conventuelles d'hommes, seize de femmes dont plusieurs portent le nom d'abaijs et neuf hôpitaux ; les maisons publiques sont le palais épiscopal qui est très magnifique, la maison de ville, la grande halle, seize portes et dix sept ponts.

Le lendemain étant le dix nous restâmes à Liège étant logé à l'aigle noir, nous allâmes voir à St Lambert le nouveau prince de Liège qui y entendait la messe, il n'avait pas encore pris possession n'ayant pas reçu les bulles du Pape ; c'est le chapitre qui a droit d'élire à la pluralité des voix parmi son chapitre un évêque pourvu que la maison d'Autriche l'agrée. Cet évêque dont le nom est le comte d'Oultremont qui a même l'honneur d'appartenir à des têtes couronnées eut cent trente et une voix (1763), la France fut fort inclinée pour le prince Clément de Pologne⁷ quoique ce prince n'eut que dix sept voix, c'est pourquoi l'impératrice mit la décision entre les mains du Pape qui donna les bulles d'investiture au comte d'Oultremont. Ce prince y est fort chéri de ses sujets et encore davantage parce que le prince tiendra résidence dans le pays. Le peuple est au comble de ses souhaits mais à savoir si ce sera son bien être, car la France son voisin ne regardera jamais ce pays d'un œil favorable.

Nous allâmes voir l'après diné l'abaijs de St Laurent qui est située sur une montagne, nous demandâmes au portier s'il était permis de voir l'abaijs d'abord ; il vint à nous un de ces moines qui nous fit mille politesses, nous mena premièrement à la bibliothè-

⁷ Prince Clément de Saxe Pologne, fils du roi Auguste III de Pologne et Electeur de Saxe.

que, il nous parut étrange de voir un moine si sociable et nous dit qu'il avait été par toute la France ; la place de la bibliothèque est assez grande et on découvre aux fenêtres toute la ville : de là nous allâmes voir l'église qui est fort propre et il fait extrêmement clair au cœur, il y a de fort beaux tableaux. De là nous allâmes au réfectoire, la place est fort grande et large et nouvellement bâtie, il fit venir de la bière de Liège parce que nous lui avons remercié du vin qu'il avait voulu faire venir. L'abais est une des plus riches du pays et est fort grande.

Le onze nous partimes pour Aix la Chapelle étant neuf lieux de Liège, c'est une ville impériale anciennement l'élection et le couronnement d'un roy des romains s'y firent dont le premier couronné fut Charlemagne* qui y fut couronné empereur. La ville est fort renommée pour ses eaux minérales, il y a pendant l'été un grand concours de monde, les uns viennent pour prendre les bains, les autres pour jouer car il y a toujours quantité des joueurs de profession, il y a toujours un grand nombre d'anglais qui y viennent pour être soulagés, prendre des bains car le rhumatisme leur est fort naturel. Il y a eu de nos messieurs du voyage qui les ont pris quoique la saison ne le permettait pas encore, mais la précaution qu'ils ont eu de faire du feu et de bien se chauffer et de se faire reconduire par un fiacre de l'hôtel n'a pas laissé de leur faire un grand bien et de les avoir délassés des fatigues ; les bains y sont chauds et on les fait rendre moins chauds comme on veut, il y a quantité des bains et même des bains où on loge. Nous avons été logés à la cour de l'empereur, là il n'y avait point de bain mais nous y étions fort bien logés, les gens de la maison y sont fort polis et on y parlait assez bien le français, pour la table on y était fort bien et d'un prix raisonnable. Il y a plusieurs belles églises entre autres la cathédrale où se firent autrefois les cérémonies de l'empire lorsqu'il s'agissait d'un couronnement de roy des romains ou d'empereur. Le sabre, la couronne, la terre de St Etienne s'y gardent encore, ce roy des romains la a encore mis selon la coutume ; on y garde aussi le livre d'évangile sur lequel l'empereur doit faire serment ; il y a encore quantité d'autres pièces précieuses par leur antiquité, tout cela on montre aux étrangers qui le demandent, mais nous avons peine à comprendre le chapelain nous l'expliquait en très mauvais français, il nous montrait encore sa chaise prechoire qui est avec des lames d'or, elle n'est pas riche ni belle comme le bruit de loin en court, mais mérite d'être vue à cause de son antiquité.

A suivre

* Comme chacun sait Charlemagne fut couronné à Rome.

NOS ACTIVITES

Le 26 octobre 1977, à la demande du Cercles Charles Quint (pépinière de jeunes pour l'Ommegang), notre administrateur Monsieur François Schoonjans donnait une conférence sur « l'histoire et la petite histoire des Lignages de Bruxelles ».

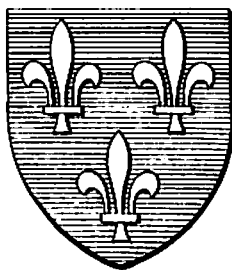
Mêlant à bâtons rompus les faits historiques précis et les anecdotes amusantes, Monsieur François Schoonjans intéressa facilement ce jeune public nombreux, préalablement motivé.

Afin de parer aux « colles » imprévisibles posées éventuellement au cours du débat, le conférencier avait sollicité l'appui de notre administrateur et référendaire Monsieur H.C. van Parys qui eut plus d'une fois l'occasion d'apporter un complément d'information.

La réunion se tenait dans la magnifique salle des mariages de l'Hôtel de Ville joliment ornée aux armes des Lignages de Bruxelles.

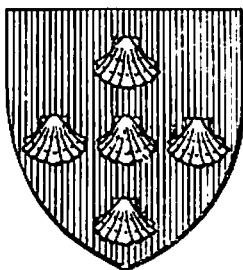
La princesse Armand de Merode, vice-présidente du Cercle Charles Quint, nous avait spécialement priés d'inviter les jeunes de notre association, mais pour une cause inconnue les convocations ne furent pas distribuées.

Le 16 novembre 1977 : Une quarantaine de membres se retrouvèrent avec plaisir au Palais des Beaux-Arts pour visiter l'exposition consacrée à Dürer. Déjà captivante par les œuvres exposées, cette visite se révéla encore plus enrichissante grâce aux commentaires de Madame Léonard, guide érudit et éloquent, mise à notre disposition par le Palais des Beaux-Arts. Instruite de la nature de notre association, Madame Léonard attira notre attention sur les représentations de monuments de Bruxelles dans l'œuvre de Dürer.



ADMISSIONS

COUDENBERG : Dans notre bulletin n° 70 - 71 nous avons annoncé l'admission de Madame Pierre de Grand Ry, née de Wouters d'Oplinter. En réalité, Madame Pierre de Grand Ry est née Monique Cardon de Lichtbuer. Nous espérons que cette coquille n'aura pas troublé la sérénité de leur ménage.



COTISATIONS

— à titre individuel :	300 fr.
— pour un ménage :	450 fr.
— pour une famille avec enfants mineurs :	500 fr.
— cotisation à vie individuelle :	4.000 fr.
— jeunes 18-25 ans (sans bulletin) :	150 fr.

Tous paiements de cotisations, d'abonnement, etc., se font au C.C.P. n° **000-0060517-86** de l'Association.

TABLE DES MATIERES
des quatorzième, quinzième et seizième années
1975 - 1976 - 1977

	Pages
EDITORIAUX	
<i>Editorial</i> , par le comte t'Kint de Roodenbeke à l'occasion de la publication des ascendances de Sa Majesté le Roi dans les Lignages de Bruxelles . . .	110-111
<i>Fidèles aux traditions</i> , comte t'Kint de Roodenbeke .	130-131
 Histoire des familles lignagères	
<i>Marie van der Eycken, née des Lignages de Bruxelles et aïeule de l'Europe couronnée</i> , Louise et Henri-Charles van Parys	1 à 17
<i>La vie à Bruxelles au sein de quelques familles lignagères</i> , Madame Charles Cogels, née baronne Madeleine van Reynegom de Buzet	24-52 77-102
<i>Le deuxième rallye des Lignages</i> , François Schoonjans	149-169
 Héraldique des familles lignagères	
<i>Le cloître de l'abbaye de la Cambre et les blasons des moniales de sang lignager</i> , Jean de Launois . . .	57-69
<i>La famille Poot</i> , François Schoonjans	135-144
 Notes historiques	
<i>Le 600^e anniversaire du règlement du 13 juin 1375</i> . .	21-23
<i>Ascendances lignagères de Sa Majesté le Roi</i> , Henri Charles van Parys et François Schoonjans . . .	112-124
 Documents intéressant les Lignages	
<i>Impressions d'un voyageur sur Bruxelles en 1764</i> . . . Document découvert par le chevalier Xavier de Ghellinck Vaernewyck et transcrit Madame Claude de Ghellinck Vaernewyck née Viviane de Lescure	177-187

	Pages
Notes de lecture	
<i>Bruxelles jadis</i> , M. van Hamme	73-74
<i>Dictionnaire héraldique</i> , G. de Crayencour	75-76
<i>Brussels from Grote Markt to Common Market</i> , Ch. Weightman et A. Barnes	147
Les patriciens bâlois	147-148

Distinctions

<i>Lettre du grand maréchal de la Cour et patronage du Roi</i>	133-134
--	---------

Nouvelles de nos membres

Admissions, ascendances complémentaires	53 ; 128 ; 171 ; 172 ; 189
Décès	54 ; 128 ;
Nominations statutaires	54 ; 129 ; 173

ACTIVITES

<i>Les Lignages au château d'Oppem</i>	18-19
Conférence « Bruxelles cette inconnue »	55-56
Visite à la maison du Roy	76
Exposition de tapisseries bruxelloises de la pré-Renaissance	124-125
Excursion aux châteaux de Spontin et Crupet	125-127
Chez le grand maréchal de la Cour	133
Soirée de gala à l'Ommegang	145-146
Deuxième rallye des Lignages	149-169
Participation au cortège de l'Ommegang	170
Conférence de M. F. Schoonjans sur <i>l'histoire et la petite histoire des Lignages</i>	188
Visite à l'exposition Dürer	188

Rapports d'assemblées générales

Assemblée du 12 juin 1975	54
Assemblée du 22 juin 1976	127-129
Assemblée du 13 juin 1977	171-173

	Pages
Filiations lignagères	
Sa Majesté le Roi	5 ; 144-123
Familles royales des Pays-Bas, Grande-Bretagne, France, Suède, Russie, Grèce, Roumanie, Dane- mark	6-9
Cleenewerck de Crayencour	16
de la Croix d'Ogimont	17
Lovens (Madame van Ormelingen)	175

Illustrations

Portrait de Marie van der Eycken	1
Fac-similé d'un manuscrit du règlement de 1375	21
Sceaux van Reynegom	30
Portrait de Catherine de Letter	31
Pierre tombale de Letter-Wery	33
Plateau et burettes aux armes van Reynegom	38
Château de Herlaar	77
Portrait de Sa Majesté le Roi	109
Tapissierie Notre-Dame du Sablon	125
Château de Crupet	126
Château de Spontin	126
Portrait de J. Poot	144
Grand'Place de Bruxelles	145
Château de Nederloo	149 ; 168
Château de Cruquembourg, Ternat	151 ; 154
Eglise de Pede Sainte Anne	157
Château de Gaesbeek	161
Bataille de Woeringen	165

Armoiries

van der Eycken	11
t'Serclaes	57
Leonis (de Leeuw), De Swaef ; de Mol, de Couden- berg, d'Ysse, van der Noot	65
Poot	136-143
Struelens ; Gaucheret	137
Biesbroeck	139
t'Kint de Roodenbeke ; van der Schueren ; Steenmetsers	140
Boubers de Corbeville	142
de Muysen ; van Steenkiste	143